

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAL DES VIGNES (CHARENTE)*

**SEANCE DU 28 MARS 2025**

*Le vingt-huit mars deux mille vingt-cinq*

*Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy DECELLE,  
Maire de la Commune.*

*Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2025*

*Présent(e)(s) : DECELLE Guy, VERGNION Philippe, BOULLAULT Angèle, CHABOT Jean-Michel, COUSSEAU Stéphanie, CHAIGNAUD Éric, BARBOT Jean-Pierre, BEULZ Loïc, DÉNOUE Joël, BOIBELET AVRIL Elsa, MEIGNEIN Christine, MOUNIER Marlène, NEBOUT Franck, MARTY Didier, COUSSEAU Hervé, CATINOT Isabelle et TEXIER Isabelle.*

*Pouvoir(s) : CADORET Anita à CHAIGNAUD ÉRIC*

*Absent(e)(s) : LASNIER Isabelle*

*Nombre de conseillers : - En exercice : 19 - Présents : 17 - Votants : 18*

*Secrétaire de séance : MEIGNEIN Christine*

**N° 2025-03-01**

**Approbation du compte-rendu réunion de conseil du 28/02/2025**

*Rapporteur : Guy DECELLE, Maire*

Monsieur le Maire soumet, à l'approbation des conseillers municipaux, le compte rendu du Conseil Municipal, séance du 28/02/2025, qui leur a été auparavant adressé par mail.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte rendu avant son adoption définitive.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, présents ou représentés, décide :

**D'approuver** le compte rendu de la réunion du 28 février 2025

Vote : **Pour : 18 Contre : 0 Abstention(s) : 0**

*En Mairie le 9 avril 2025,*

*LA secrétaire de séance,  
Christine MEIGNEIN*

*Le Maire,  
Guy DECELLE*



*Certifié exécutoire :  
par publication ou notification du **1.1. AVR. 2025**  
et transmission en Préfecture du **1.1. AVR. 2025***

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de POITIERS 15 Rue de Blossac CS 80541 86020 POITIERS CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut également être saisi d'une requête déposée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*